



RAPPORT ANNUEL 2014-2015

États financiers au 30 juin 2015

Septembre 2015

Équipe de travail 2014-2015

Direction générale

Sylvie Gamache

Comptabilité et Diapason - soutien à la gestion

Filofteia Nita, CPA, CGA

L'Accro du mois et publications

Marie-Noëlle Lavoie

Diapason, formation continue

Danielle Beauchemin

Prix Opus, Services aux membres

Mélissa Fontaine

Circulation de la musique

Pierre-David Rodrigue

Ainsi que :

Sylvie Raymond, gala Opus et Grand Rendez-vous de la musique



Table des matières

Le mot du président	5
1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS	7
1.1 La mission	7
1.2 Les valeurs	7
1.3 La vision	7
1.4 L'historique et les réalisations en bref	8
2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION	10
3. LES MEMBRES ET LES SERVICES	11
3.1 La composition et la répartition régionale	11
3.2 Les services	12
3.2.1 L'information	12
3.2.2 Diapason	12
3.2.3 La promotion des concerts de nos membres	15
4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION	16
4.1 Les prix Opus	16
4.2 Circulation de la musique au Québec	17
4.3 <i>L'Accro du mois</i>	19
4.4 Musicora, le Salon de la musique	20
5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION	21
5.1 La concertation avec le milieu artistique	22
5.1.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres	22
6. LES PERSPECTIVES 2015-2016	23
ANNEXES	25
Annexe I Liste des membres du conseil d'administration 2014-2015	27
Annexe II États financiers 2014-2015	31

Le mot du président

Au terme de ma première année de mandat à la présidence du CQM, je constate, plus encore qu'avant mon implication, et avec fierté, je dois le dire, le rôle important que joue le Conseil dans notre milieu. Que ce soit afin d'assurer à nos membres une diffusion accrue sur le territoire du Québec, ou par le truchement de représentations auprès des décideurs publics, le CQM est encore, et de plus en plus, un interlocuteur incontournable et hautement crédible dans toutes les sphères de notre milieu.



J'ai pu également observer l'évolution des préoccupations et des questionnements de nos membres, tels qu'ils se sont manifestés ces dernières années dans des forums comme nos Grands Rendez-vous chaque printemps. Je constate avec satisfaction que notre milieu se fait de plus en plus inventif dans ses efforts de diffusion et d'engagement des publics. Dans sa manière de « mettre la table » pour ces échanges, le CQM a cherché à provoquer ces questionnements et prises de conscience de manière ouverte et éclairée.

Je tiens donc à redire à quel point nous pouvons être redevables de cette crédibilité accrue et de cette créativité nouvelle au travail soutenu et professionnel du personnel du CQM et de sa directrice générale, Sylvie Gamache.

L'année dernière, ici même, devant vous, notre président sortant, Mathieu Lussier, exprimait la conviction que nous devrions réinventer nos modèles et moderniser nos règles devant les nouvelles réalités qui nous guettent. Eh bien, je crois que nous y sommes.

Les annonces du printemps dernier, je pense ici au dossier des captations à Radio-Canada comme aux réductions budgétaires au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) ainsi qu'aux nouveaux programmes à venir au Conseil des arts du Canada, nous confirment que, tout en continuant à faire nos représentations soutenues auprès des instances décisionnelles, nous devons dès maintenant amorcer ce travail de réflexion et de réinvention.

Le financement des programmes du CALQ, continue à nous préoccuper au plus haut point. Des travaux en étroite collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications sont prévus cet automne afin de déterminer si l'on peut arriver à trouver des solutions viables pour notre milieu.

Le dossier des captations à Radio-Canada nous a interpellés. La crainte de la perte éventuelle de l'une des seules fenêtres de rayonnement de nos artistes et créateurs a suscité au CQM une réaction immédiate et directe. En y travaillant, de concert avec la présidence de la Guilde des musiciens et la direction du diffuseur public, nous constatons que de nouveaux modèles de diffusion commencent à poindre un peu partout dans d'autres pays aux prises avec les mêmes enjeux. J'ai décidé de m'impliquer personnellement dans ce dossier avec nos partenaires et nous aurons l'occasion, au cours de cet automne, de vous informer des premières pistes d'action qui s'offrent à nous.

J'ajoute que nous avons par ailleurs été présents à des rencontres préélectorales avec la plupart des partis politiques afin de faire valoir les besoins de notre secteur dans le contexte des élections fédérales qui viennent, notamment eu égard à la situation de Radio-Canada.

Finalement, les nouveaux programmes à venir au Conseil des arts du Canada, qui suscitent beaucoup de questions chez nos organismes musicaux et nos artistes, nous renvoient, encore me direz-vous, aux enjeux d'engagement de nos publics et de démonstration de nos efforts, et de nos résultats, à mieux associer ces publics à notre travail.

Engagement du public, engagement des artistes dans leur communauté, renouvellement des pratiques, accès accru, nouveaux modèles de diffusion, tous des termes et thématiques dont on ne sait encore quelles formes réelles ils prendront dans les programmes et sur le terrain, mais sur lesquels nous ne pourrons faire l'économie de la réflexion, des échanges et des pistes de solution.

Je sais que notre milieu possède l'ouverture et la volonté de procéder à ces réflexions. L'année qui vient sera importante et porteuse de décisions pour notre avenir. J'invite tous nos membres à rester à l'écoute et à participer aux discussions et interpellations auxquelles nous serons tous conviés, d'une manière ou d'une autre.

En terminant, je tiens à exprimer, au nom du personnel du CQM, de tous mes collègues du conseil d'administration et de vous tous, chers membres, mes plus sincères remerciements à Sylvie Gamache, notre directrice générale, qui nous quittera le 2 octobre prochain et mes meilleurs vœux de succès pour la nouvelle étape de sa vie professionnelle qu'elle entreprendra cette année.

Je ne ferai pas état ici de tous ses accomplissements et faits d'armes au cours des 17 dernières années à la barre du CQM, le temps disponible me manquerait et je sais que vous en connaissez les grandes lignes. Je me contenterai de dire qu'à titre de proche collaborateur au cours de la dernière année, alors que j'ai pu connaître le personnage d'un peu plus près, j'ai été particulièrement impressionné par le soin apporté par Sylvie à bien faire les choses, par sa préoccupation constante de servir les intérêts de notre milieu et de nos membres, par sa grande résilience et, surtout, par son incroyable capacité à voir venir les choses et à toujours considérer le point de vue systémique dans ses analyses. Une qualité qui fait malheureusement défaut à bien des décideurs et gestionnaires. Le musicien et professeur d'une certaine expérience, pour ne pas dire d'un certain âge, que je suis a trouvé chez Sylvie une gestionnaire exemplaire et un mentor. Merci Sylvie.

J'en profite également pour souhaiter la bienvenue parmi nous à Dominique Trudel qui prendra la direction du CQM dans quelques jours. Dominique, un homme bien engagé dans le milieu des arts, a suscité un grand enthousiasme auprès des membres de notre comité de recrutement et du conseil d'administration. J'ajoute que la transition est déjà très bien amorcée et que la passation des pouvoirs se déroulera de manière souple, éclairée et exemplaire.

Merci à tous et à toutes.



Robert Leroux
Président, Conseil québécois de la musique

1. LE MANDAT ET LES ORIENTATIONS

1.1 La mission

En tant que point de rassemblement des professionnels de la musique de concert et de leurs ensembles et organismes, le CQM voit d'abord à représenter le secteur auprès des instances politiques, publiques et médiatiques afin de l'aider à améliorer sa visibilité de même que les conditions de vie et de pratique de ses musiciens et travailleurs culturels. Il met aussi à la disposition de cette communauté un large éventail de services et d'activités qui viennent appuyer le développement de marchés et de publics, qui encouragent l'excellence artistique, qui outillent la relève pour intégrer le milieu professionnel et, enfin, qui favorisent de meilleures pratiques de gestion.

1.2 Les valeurs

Plusieurs valeurs, partagées par les administrateurs et les employés du CQM, forment la trame des orientations et des actions du CQM. Elles sont principalement : l'intégrité, le respect, la rigueur, la diplomatie, l'ouverture, l'équité, la coopération, la concertation et l'adaptabilité. Ces valeurs se reflètent dans le travail quotidien de l'équipe permanente ainsi que dans le choix des activités à développer et des actions que priorisent les administrateurs.

1.3 La vision

Porté par ces valeurs, le CQM planifie ses actions et détermine ses services dans le cadre de la vision suivante :

- Le CQM est un organisme phare pour le milieu des musiques de concert, et ce, pour tous les secteurs qu'il représente (des musiques anciennes en passant par le jazz et les musiques de création), sur l'ensemble du territoire québécois.
- Le CQM est un organisme essentiel pour le milieu musical, car il lui assure un lieu de rencontre et de concertation tout en mettant à sa disposition des services qui soutiennent sa consolidation et son développement.
- Le CQM est une organisation qui sait s'adapter à un milieu musical en constante transformation et aux contextes politiques, économiques et technologiques en mutation.
- Le CQM met de l'avant le dynamisme du milieu musical afin que les publics du Québec puissent connaître et apprécier ses créateurs et leurs œuvres.
- Le CQM, par son service de formation continue, favorise le développement et la mise à jour des compétences des professionnels de la musique et leur intégration dans les organisations du secteur.
- Le CQM offre des services diversifiés afin de répondre le plus adéquatement possible à un milieu dont les besoins sont d'une grande hétérogénéité.
- Le CQM se distingue par son travail interdisciplinaire et son engagement dans différents partenariats, ce qui lui permet de travailler sur des enjeux qui ont une portée plus large.

1.4 L'historique et les réalisations en bref

1993-1996

- L'Association des organismes musicaux du Québec (fondée en 1987) devient le Conseil québécois de la musique (CQM)
- Mise sur pied de Diapason, un service d'aide à la gestion
- Organisation des colloques *Musique, médias et nouvelles technologies* ainsi que *La musique a-t-elle un avenir au Québec ?*
- Création du programme touristique *Le Québec en musique*

1996-1998

- Réalisation de l'*Étude statistique comparative sur le soutien public à la création musicale*
- Organisation du premier gala des prix Opus
- Réalisation d'une étude portant sur la création d'un espace multidisciplinaire consacré au jeune public

1998-1999

- Organisation du colloque *La diffusion et la circulation de la musique de concert au Québec*
- Réalisation d'une étude sur la mise en marché et le développement de publics

1999-2000

- Réalisation, avec l'Alliance pour le financement de la danse, de la musique et du théâtre, d'une étude portant sur le financement des arts de la scène
- Participation à la mise sur pied du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.)

2000-2001

- Organisation des Journées de rencontres sur la diffusion : *Pour que la musique tourne* (Orford, juin 2000)
- Participation au 9^e marché de CINARS (Conférence internationale des arts de la scène) : kiosque collectif et déjeuner-causerie avec deux conférenciers étrangers invités par le CQM

2001-2002

- Organisation de la première présence collective au Salon de la musique de Paris – Musicora (avril 2002), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Production d'une étude de faisabilité, dirigée par le Groupe DBSF, au sujet de la tenue d'un Salon de la musique à Montréal

2002-2003

- Deuxième participation collective à Musicora (avril 2003), en collaboration avec le Conseil des métiers d'art du Québec
- Organisation d'un colloque pancanadien tenu les 9, 10 et 11 mars 2003, intitulé *Rencontre des nouvelles musiques au Canada : communications et réseautique*

2003-2004

- Vaste enquête auprès des membres du CQM : besoins, attentes, enjeux 2004-2007
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *La culture est dans le rouge*

2004-2005

- Campagne de promotion auprès des médias dans le cadre de la Journée internationale de la musique : *Adoptez un musicien !*
- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Les arts ne peuvent se priver de financement public*

2005-2006

- Participation active à la campagne du M.A.L. : *Quand on veut, on peut !*
- Production et distribution du répertoire *Musique pour jeune public*
- Participation active au Comité des arts de la scène sur le boycottage des activités culturelles

2006-2007

- Mise en ligne d'un tout nouveau site Internet
- Développement de nouveaux partenariats pour Opus : deux nouvelles bourses pour les artistes

2007-2008

- La campagne médiatique *Adoptez un musicien !* devient internationale : sept musiciens québécois sont adoptés par les médias français
- Démarches et mobilisation pour éviter que la Chapelle historique du Bon-Pasteur ne cesse sa programmation

2008-2009

- Le service de formation prend de l'ampleur : on double l'offre de formation et l'on diversifie les propositions d'ateliers
- Le projet *Vers une circulation de la musique* prend forme : les premières activités voient le jour

2009-2010

- Premier Grand Rendez-vous de la musique dans le cadre du projet *Vers une circulation de la musique*
- Mobilisation du milieu musical pour s'opposer aux coupes de programmes fédéraux qui soutiennent l'enregistrement sonore et sa distribution

2010-2011

- Réalisation d'une étude de besoins en formation continue qui permet une offre mieux adaptée aux nouvelles réalités du milieu
- Participation du CQM aux consultations du CALQ : Arts et lettres, option numérique

2011-2012

- Dépôt du plan d'action 2012-2015 du nouveau service Circulation de la musique
- L'année marque les 25 ans de fondation du CQM et la 15^e édition des prix Opus
- Édition de quatre publications d'initiation à la musique : *Musique du XX^e siècle*, *Musique jazz*, *Musique vocale*, *Musique classique*; et d'une publication portant sur les réseaux de diffusion du Québec

2012-2013

- Première année de fonctionnement de la plateforme Circulation de la musique
- Édition de deux nouvelles publications d'initiation à la musique : *Musique romantique et postromantique*, *Musiques du monde*; et de trois autres publications : *La conception d'une activité de développement de public en musique*, *La communication de son offre de concert* et *Le devis technique d'un concert ou spectacle*
- Établissement d'un nouveau partenariat média avec CJPX pour les prix Opus

2013-2014

- Cinquième Grand Rendez-vous de la musique avec présentation de trois vitrines de concerts
- Le CQM devient partenaire majeur de La Fabrique culturelle de Télé-Québec avec son projet *L'Accro du mois*
- Large sondage pour connaître les besoins en formation continue des musiciens et des gestionnaires de la musique
- Le service Circulation de la musique permet à 11 ensembles et musiciens de tourner dans 30 villes pour donner un total de 57 représentations

2014-2015

- 36 capsules vidéo des membres du CQM mises en ligne sur la Fabrique culturelle de Télé-Québec
- Seconde édition des tournées du service Circulation : 35 diffuseurs de 30 villes différentes accueillent nos musiciens pour un total de 66 représentations
- Édition de deux nouveaux modules d'initiation aux styles musicaux pour les diffuseurs et travailleurs culturels : *Musiques jazz au Québec* et *Musiques classiques*

2. LA GOUVERNANCE ET LA GESTION

Le CQM apporte un soin particulier à sa gouvernance. Il veille à ce que la composition de son conseil d'administration (CA) soit le reflet de la grande diversité du secteur et de ceux qui y travaillent : compositeurs, producteurs, interprètes, diffuseurs, agents d'artistes, gestionnaires, etc. Pour atteindre cet objectif de représentativité, un règlement prévoit depuis 2005 que 2 des 15 postes au CA soient comblés par cooptation afin de mieux équilibrer le CA en termes de fonction, de territoire et de secteur. Le choix des personnes cooptées se fait par les membres du CA lors des premières réunions de l'année.

Le conseil d'administration 2014-2015 du CQM (voir Annexe I) a été élu le 24 septembre 2014 durant l'assemblée générale qui se tenait à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Le conseil s'est réuni formellement six fois depuis son élection. Les administrateurs ont participé à bon nombre de consultations par l'intermédiaire d'Internet ou d'appels téléphoniques. Le comité exécutif, quant à lui, s'est réuni deux fois et certains de ses membres ont participé à des activités de représentation.

La situation financière du CQM s'est très bien équilibrée au fil des années et sa santé financière s'explique par un contrôle serré et régulier des revenus et des dépenses ainsi que par une recherche constante de nouveaux partenaires. Ajoutons que les outils de gestion mis en oeuvre avec le temps permettent au CQM de s'ajuster rapidement aux imprévus et d'informer les membres du conseil d'administration régulièrement. Les décisions se prennent ainsi de façon éclairée. L'année financière 2014-2015 est équilibrée malgré une diminution des subventions de Musicaction et du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et malgré les coûts entraînés par la production de

capsules vidéo pour La Fabrique culturelle de Télé-Québec. Ces montants viennent s'ajouter au surplus cumulé qui nous permet de développer certaines activités malgré l'incertitude d'une subvention, par exemple.

Le CQM reçoit pour son fonctionnement et pour certains de ses projets l'aide financière du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et du Conseil des arts de Montréal (CAM). Il obtient également pour ses différents projets, et selon les années, l'aide du Conseil des arts du Canada, d'Emploi-Québec, de Compétence Culture, du ministère de la Culture et des Communications du Québec et de la Fondation Musicaction. Les cotisations des membres, les commandites, la vente de publicité, les inscriptions aux activités de formation, à la plateforme Circulation, au Grand Rendez-vous de la musique et aux prix Opus ainsi que la vente de billets pour le gala annuel sont autant de ressources financières autonomes. Ces dernières restent essentielles si l'on désire offrir aux membres de notre communauté une variété de services qui viennent soutenir le développement de leur carrière.

Nous ne pouvons passer sous silence la contribution bénévole de la communauté musicale, car elle mérite une mention : les membres du CA, des tables de concertation et des comités cumulent plus de 1200 heures de travail chaque année. À ces nombreuses heures de bénévolat nous devons ajouter celles des juges et jurys des prix Opus, estimées à près de 2000 heures par an. Mentionnons au passage que les déplacements des juges Opus sont de plus en plus nombreux et s'effectuent sur de plus longues distances, puisqu'il y a, année après année, une augmentation d'inscriptions des organismes régionaux aux prix Opus.

Le travail quotidien au CQM a été assuré cette année par une équipe permanente de six personnes. Leur contrat de travail, établi en septembre de chaque année, fixe les dossiers principaux tout en précisant les conditions de travail qui s'y rattachent. Soucieux de stabiliser son équipe, de professionnaliser le travail et de conserver la motivation de tout un chacun, le CQM effectue une évaluation régulière de son personnel et cherche à lui offrir de nouveaux défis ainsi qu'une amélioration de ses conditions de travail. Le CQM encourage ses employés à rester en contact le plus possible avec les membres et à assister à leurs événements lorsqu'ils y sont conviés. Tous sont donc appelés durant l'année à représenter l'organisme lors de conférences de presse, de lancements, de concerts et de festivals. De plus, le personnel du CQM participe régulièrement à des colloques, des conférences et des ateliers de formation afin de parfaire ses connaissances du milieu et d'échanger avec ses pairs.

3. LES MEMBRES ET LES SERVICES

3.1 La composition et la répartition régionale

En 2014-2015, le nombre total de membres s'est stabilisé. Il est sensiblement le même qu'en 2013-2014, malgré une très légère diminution du nombre de membres corporatifs. Ce dernier constat s'explique par l'ajout en juin 2015 du nouveau type d'adhésion « ensemble non incorporé », pour lequel les inscriptions confirment déjà un intérêt marqué pour 2015-2016.

On constate qu'environ le tiers des membres du CQM résident ou ont leur siège social en dehors de Montréal, proportion qui s'exprime d'ailleurs dans la composition de notre conseil d'administration. On évalue que la grande majorité des organismes musicaux qui évoluent dans le domaine de la musique de concert sont des membres du CQM.

3.2 Les services

3.2.1 L'information

Le Conseil québécois de la musique constitue, tant pour ses membres que pour le milieu musical dans son ensemble et les médias, une source privilégiée d'information sur un ensemble de dossiers. Au cœur de l'actualité, le CQM obtient et diffuse des renseignements des plus variés. Grâce à un travail de mise à jour régulière de ses listes d'envoi, le CQM peut communiquer aisément et rapidement avec sa clientèle.

L'un de ses outils de communication est le bulletin *Nouvelles brèves*, envoyé à ses membres, mais également acheminé vers de multiples organismes gouvernementaux tels les conseils des arts, les services des municipalités, les délégations du Québec à l'étranger et les centres culturels canadiens. Plusieurs aspects y sont présentés : projets du CQM, prix et nominations, renseignements concernant les nouveaux programmes de soutien, offres d'emploi dans le secteur culturel, etc. Il est à noter que ce bulletin est uniquement disponible en version électronique. En 2014-2015, en plus de l'envoi régulier de ce bulletin (neuf parutions/année), une grande quantité de communications, ciblée selon les dossiers — Accro du mois, Circulation, Diapason, formation, prix Opus, etc. — et en format électronique, a été acheminée à nos membres.

Si les ressources disponibles ne permettent pas au CQM d'ouvrir grandes ses portes pour la consultation de sa documentation somme toute assez importante, il n'en demeure pas moins que les personnes intéressées à profiter de ce centre peuvent, sur réservation, se présenter au bureau du CQM. Elles auront accès à sa collection de disques et à de nombreux documents tels que : études gouvernementales et privées, bulletins de liaison d'organismes culturels, périodiques spécialisés en musique, bottins professionnels, etc.

Enfin, mentionnons que le site Internet du CQM présente sur un babillard les appels de mises en candidature du moment et, dans la section « Calendrier », les concerts du mois de ses membres. La section réservée aux membres contient les ententes corporatives conclues ainsi que les offres d'emploi du domaine culturel, particulièrement en lien avec la musique.

3.2.2 Diapason

Service de soutien à la gestion des organismes et service de formation et de perfectionnement pour gestionnaires et artistes du milieu musical

Mission et objectifs

Diapason est un service de soutien à la gestion et de formation offert aux organismes musicaux et artistes afin de leur permettre d'améliorer leurs pratiques de gestion et de développer leurs compétences artistiques ou administratives.

Orientation : complémentarité des actions

Au fil des années, le CQM a travaillé à rendre cohérentes ses multiples actions afin de mieux répondre aux besoins de structuration des organismes. Ainsi, grâce au volet « Formation », il est possible de répondre à certaines problématiques soulevées dans les demandes d'aide au volet « Soutien à la gestion », par l'offre de *coaching* avec des experts ou par des ateliers spécialisés. Ainsi, Diapason peut offrir une aide sous forme de formation lorsqu'il appert que cette option assure une meilleure consolidation des pratiques de gestion d'un organisme et, d'autres fois, encourager un membre qui suit une formation à solliciter l'aide du service de soutien à la gestion lorsque celle-ci pourrait lui être bénéfique. Cette cohérence dans l'aide apportée est fortement appréciée des organismes qui expriment un très haut taux de satisfaction.

La description des formations offertes en 2014-2015 (voir ci-après) illustre bien la complémentarité que recherche le CQM dans ses actions pour un meilleur soutien des organismes.

VOLET I : Soutien à la gestion des organismes

Le volet « Soutien à la gestion » s'adresse aux organismes musicaux membres du CQM dont le budget annuel ne dépasse pas 300 000 \$. Il favorise la consolidation des organismes par l'engagement de ressources humaines spécialisées.

Afin de maximiser l'impact de l'aide financière octroyée aux organismes du CQM, les critères d'admissibilité au volet « Soutien à la gestion » de Diapason de même que le taux horaire d'aide accordé aux organismes ont été bonifiés à l'automne 2013. Ainsi, le budget annuel d'un organisme corporatif admissible au soutien est passé de 250 000 \$ à 300 000 \$ et le taux horaire accordé pour l'engagement de pigistes est passé de 10 \$/h à 12 \$/h. Les services offerts en 2014-2015 étaient les suivants : comptabilité et rédaction de demandes de subvention.

Un comité, composé de trois gestionnaires ayant une bonne connaissance du milieu musical et du fonctionnement des organismes, évalue les demandes et fait des recommandations. Il distribue les ressources selon la demande et les budgets disponibles.

Distribution des services

Dix-sept organismes ont déposé une demande en 2014-2015 et ils ont tous obtenu une aide financière. De plus, sept autres organismes musicaux ont bénéficié d'une aide sous forme de *coaching* avec un expert. Le service Diapason a donc offert de l'aide à 27 organismes en 2014-2015.

Le service de gestion a distribué 717 heures de soutien pour l'engagement de ressources humaines spécialisées, répondant à 46,5 % des heures demandées, ainsi que 70 heures de *coaching*.

VOLET II : Formation et perfectionnement pour musiciens et gestionnaires en musique

Le volet de formation et perfectionnement professionnels s'adresse aux musiciens et aux gestionnaires du milieu musical, qu'ils soient membres ou non du CQM. Maintes formations à prix modique sont offertes chaque année, couvrant autant les domaines artistiques des musiciens que plusieurs domaines liés à l'administration et à la gestion.

Pour une quinzième année consécutive, une subvention d'Emploi-Québec a été accordée au CQM pour l'organisation d'ateliers de formation offerts à prix abordable aux professionnels du secteur de la musique. Le CQM reçoit l'aide financière de Compétence Culture, le comité sectoriel de main-d'oeuvre en culture, pour soutenir l'engagement d'une coordonnatrice à la formation.

Faits saillants

Tel qu'annoncé au rapport annuel de l'an dernier, le CQM a réalisé en 2014 une nouvelle étude de besoins en formation continue (1313 répondants), la mise à jour de sa *Politique de formation continue* et la rédaction d'un nouveau plan triennal de formation 2015-2018. Les actions du CQM en formation continue, pour les trois prochaines années, couvriront les 32 besoins jugés prioritaires par l'ensemble de la communauté musicale.

Le CQM a profité du sondage du printemps 2014 pour évaluer les impacts que les formations passées avaient eu sur le développement professionnel de 33 % des répondants : 92,8 % ont répondu que les formations suivies leur ont été utiles, voire très utiles, dans leur développement professionnel. Ce fort pourcentage démontre l'excellence du service de formation continue qui répond adéquatement aux besoins exprimés par les professionnels. Les principaux impacts énumérés sont :

- l'efficacité du travail administratif;
- l'efficacité du travail de création;
- la santé (prévention des blessures);
- l'amélioration du travail de promotion;
- l'amélioration du travail d'enseignant;
- la confiance et l'estime de soi;
- la possibilité de partage avec des collègues;
- la polyvalence;
- l'engagement dans la profession.

Tout au long de cette année d'évaluation, 16 ateliers de formation ont été offerts à 383 professionnels du milieu musical. À ces ateliers s'ajoutent 165 heures de soutien individualisé et ateliers d'informatique offerts à 15 professionnels qui en ont fait la demande au CQM.

Un important travail a été consacré à l'élaboration de huit nouvelles formations et à la réalisation de cinq documents didactiques de qualité en lien aussi avec les besoins identifiés par le service Circulation de la musique au Québec.

La collaboration avec d'autres organismes qui offrent de la formation s'est poursuivie tout au long de l'année, notamment avec l'UDA, la GMMQ, l'ADISQ, le RFAVQ, la SPACQ, le RQD, l'APEM, le CQT et

plusieurs conseils régionaux de la culture. Nombre d'activités de formation ont ainsi été offertes à l'ensemble de la clientèle musicale du Québec, permettant au CQM de poursuivre l'atteinte des objectifs identifiés au plan triennal de formation.

Les ateliers offerts durant l'année 2014-2015 :

* Nouvelle formation

Juin 2014 à juin 2015

- Initiation aux musiques modernes 1900-1945 * (doc. didactique);
- Initiation aux musiques de la Renaissance et Baroque * (doc. didactique);
- Les bases de données au service de vos actions marketing - 6 h * (doc. didactique);
- Les bases de données au service de vos actions marketing - 12 h *;
- Les 8 clés du publicitaire pour mieux vendre la musique de concert * (doc. didactique);
- Vendre mais à quel prix * (avec document didactique);
- Sibelius 7 *;
- Logic Pro X (mise à jour) *;
- Graphisme 101 pour travailleur culturel;
- Écriture promotionnelle : Ma proposition de concert - comment sortir du lot ?;
- La vidéo promotionnelle pour mieux vendre son concert;
- Les clés d'une meilleure communication sur scène ;
- Fiscalité pour travailleur autonome;
- Prévention des blessures professionnelles du musicien;
- L'art de bien évaluer et communiquer ses besoins techniques de concert;
- Les réseaux de diffusion et mon positionnement;
- Ateliers d'informatique (8);
- *Coachings* en gestion (7);
- Initiation à la musique jazz au Québec * (doc. didactique);
- Initiation à la musique du XVIII^e siècle : le Classique * (doc. didactique);
- Portrait de la diffusion au Québec *;
- Logic Pro X — débutant;
- Finale 2014 — intermédiaire-avancé (mise à jour) *.

3.2.3 La promotion des concerts de nos membres

Chaque année, le CQM négocie des ententes avec des quotidiens et des hebdomadaires afin d'offrir à ses membres une visibilité accrue à moindre coût. En 2014-2015, les membres ont ainsi pu annoncer leurs concerts dans *Le Devoir*; à des tarifs inférieurs aux tarifs réguliers. *La Scena Musicale* leur accorde également une réduction substantielle sur son tarif publicitaire.

Depuis plusieurs années, le CQM poursuit son partenariat avec *La Scena Musicale*. Le calendrier mensuel de *La Scena Musicale* est considéré comme un outil de promotion important qui permet au CQM d'afficher les concerts de ses membres et de joindre un plus vaste public. Tous les renseignements nécessaires concernant les concerts sont transmis chaque mois par les membres au CQM pour que celui-ci réorganise l'information et l'achemine au magazine. Les membres du CQM obtiennent ce ser-

vice sans frais. À noter que les informations recueillies par le CQM concernant les concerts de ses membres sont intégrées régulièrement dans la section « Calendrier » de son site Internet.

Plus de 1100 concerts sont annoncés chaque année dans *La Scena Musicale* et près de 100 organismes musicaux et artistes participent à cette promotion collective. La revue est distribuée dans la grande région de Montréal, dans celle de Québec ainsi que celle d'Ottawa, en plus d'être également livrée à 1500 abonnés et envoyée par la poste à 2000 contacts. *La Scena Musicale* est aussi distribuée dans plusieurs villes canadiennes à travers le réseau des écoles. Le tirage global est de 75 000 exemplaires dont 50 000 français ou anglais et 25 000 copies bilingues.

4. LES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT, DE PROMOTION ET DE DIFFUSION

4.1 Les prix Opus

Créés en 1996, les prix Opus témoignent du dynamisme et de la diversité du milieu musical québécois. Ils soulignent l'excellence de la musique de concert au Québec dans différents répertoires musicaux : médiéval, de la Renaissance, baroque, classique, romantique, moderne, actuel, contemporain, électroacoustique, jazz et musiques du monde. Pour faire partie de la sélection, les organismes musicaux et les artistes doivent d'abord choisir parmi les concerts qu'ils offrent au public lesquels ils veulent inscrire aux prix Opus, car plus de 1300 concerts sont donnés chaque année, ce qui nécessite une présélection de la part des intéressés ! Puis, le CQM voit à ce que les concerts inscrits soient évalués par des professionnels du milieu musical, regroupés en collèges électoraux selon les répertoires et les régions. Les finalistes sont dévoilés à la fin de l'automne de chaque année et les lauréats reçoivent leur prix Opus lors d'un gala présenté fin janvier. Par cette initiative, le CQM souhaite rendre hommage aux musiciens d'ici, mais aussi transmettre au public le goût de découvrir la musique de concert.

Pour la 18^e saison qui s'étendait de septembre 2013 à septembre 2014, 165 concerts ont été jugés, auxquels s'ajoutent une cinquantaine de disques, une quinzaine d'articles et 53 candidatures pour les 9 prix spéciaux remis à des personnalités et à des organismes qui se sont démarqués au cours de la saison. Les organismes en régions ont présenté 20 % de l'ensemble des concerts. La catégorie « Répertoires multiples », regroupant les concerts qui offrent un programme de diverses époques, c'est-à-dire jazz et baroque ou romantique et moderne, a encore connu un grand succès avec 19 % des concerts inscrits dans cette catégorie.

Le gala des prix Opus, sous la direction artistique de Marie-Nathalie Lacoursière, réunissait tout le milieu musical et ses invités. Lors de cette soirée, 27 lauréats ont été récompensés pour leur talent d'interprète, de compositeur, de diffuseur ou de musicologue. Les animateurs, Stanley Péan d'ICI Musique, la destination musicale de Radio-Canada, et le musicologue Pierre Vachon, ont mené le gala de main de maître. Les invités ont pu entendre et voir plusieurs artistes : le quatuor vocal Quartom, le Consort Laurentia, le quatuor de guitares Fandango, Jean-Willy Kunz, organiste, et Évelyne Laforest, équilibriste. Plusieurs danseurs ont aussi ponctué la soirée de prestations vivifiantes à travers le swing, le tango et la danse brésilienne. Johanne Goyette, présidente et fondatrice de la Maison de disques ATMA Classique fondée en 1994, a reçu le prix Hommage. La salle a rendu un vibrant hommage à cette femme d'envergure.

La ministre de la Culture et des Communications, Hélène David, et des représentants des conseils des arts du Québec, du Canada et de Montréal sont venus sur scène remettre des bourses à certains lauréats, totalisant 25 500 \$. Les projections visuelles ont permis de présenter de façon dynamique la quelque centaine de fina-

listes, permettant ainsi à l'auditoire de découvrir la diversité de notre milieu, nos nombreux artistes et ensembles de talent.

Année après année, plusieurs journalistes, critiques et photographes assistent au gala. Pour une troisième année, les ententes avec CJPX et ICI Musique ont permis une bonne visibilité des Prix Opus à la radio. De fait, 80 capsules publicitaires de 30 secondes diffusées sur les ondes de CJPX ont fait place aux finalistes en janvier. Toujours sur les ondes de CJPX, une émission traitant des finalistes avec Robert Leroux, président du CQM, a eu lieu en matinée et, à la fin de la journée, les principaux lauréats ont été mentionnés. Du côté d'ICI Musique, la destination musique de Radio-Canada, on a annoncé le gala à maintes reprises, invitant les auditeurs à consulter la liste des finalistes, en plus de mentionner de nombreuses fois sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter le 18^e gala des prix Opus. Le lendemain du gala, le 1^{er} février, l'émission *les Soirées classiques* animée par Katerine Verebely a été consacrée aux lauréats. Françoise Davoine a aussi consacré une partie de son émission *Le printemps des musiciens* au lauréat du prix « Découverte de l'année ». Toujours le 1^{er} février, Marie-Christine Trottier, animatrice de *La Mélodie du bonheur*, a quant à elle parlé des principaux lauréats. Johanne Goyette, prix « Hommage » 2015, a donné quelques entrevues en décembre et en janvier. Enfin, les médias régionaux ont bien relayé l'information des lauréats de leur région.

Année après année, nous constatons que les finalistes et lauréats utilisent leur nomination pour faire leur promotion annuelle. De plus en plus, la mention « finaliste » ou « lauréat d'un prix Opus » est reconnue et estimée, et ce, à l'échelle nationale et internationale. Pour accroître la visibilité des artistes québécois et permettre aux finalistes et lauréats de véhiculer l'image des prix Opus, des outils d'identification tels que le logo et les certificats identifiés à l'année du gala permettent d'uniformiser et de renforcer cette image.

Les campagnes de promotion et de relations de presse qui accompagnent ce gala contribuent à sensibiliser le public à la musique de concert, à favoriser la présence de nos artistes dans les médias et à assurer la promotion des artistes, de leurs concerts et de leurs disques. Sur le plan de la promotion, nous avons conçu et distribué, dans le cadre de cette 18^e édition, un dépliant annonçant les finalistes Opus 2014-2015. Imprimé à 56 650 exemplaires, cet outil a été encarté (55 000) dans l'édition du samedi 17 janvier 2015 du journal *Le Devoir*. Le CQM a également distribué le dépliant dans divers lieux publics à Québec, Montréal, Sherbrooke, Rimouski et Trois-Rivières. Les relations de presse ont été assurées par l'entreprise Communications Lise Raymond. Plusieurs articles sont parus dans les quotidiens montréalais, québécois et régionaux.

4.2 Circulation de la musique au Québec

CONTEXTE

Nombreuses sont les données qui démontrent que la musique de concert circule peu au Québec. Bien que plusieurs organismes en musique trouvent un marché de diffusion à l'étranger, ces mêmes ensembles rejoignent difficilement le public québécois. Le milieu de la musique a donc entrepris de concevoir des outils pour assurer une meilleure circulation de la musique sur le territoire québécois.

Indispensable au milieu musical québécois, la tournée demeure un enjeu majeur dans le développement de la discipline et une nécessité pour assurer la pérennité de plusieurs organismes. Pour favoriser la circulation de projets artistiques dans les réseaux de diffusion pluridisciplinaire, il devenait donc crucial de mettre en place des activités concrètes qui auront un impact direct sur la diffusion de la musique au Québec.

Le CQM a amorcé en 2008 des travaux visant à favoriser l'essor d'une présence de la musique et une croissance des publics en région. En juin 2012, lors du Troisième Grand Rendez-vous de la musique, le CQM dévoilait le modèle qui doit soutenir son plan de développement 2012-2015. La première tournée Circulation de la musique a pris la route lors de la saison 2013-2014.

RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS :

- Établir des liens entre le milieu de la musique de concert et celui de la diffusion pluridisciplinaire;
- élaborer des activités permettant l'augmentation de la circulation des projets artistiques en musique de concert;
- accroître la connaissance mutuelle des réalités de chacun;
- mettre à disposition des ressources pour faciliter les différents aspects de la tournée au Québec;
- concevoir un système de soutien et d'encouragement à l'audace.

2014-2015

- Deuxième tournée soutenue par Circulation de la musique au Québec : 12 concerts, 66 représentations, chez 35 diffuseurs, dans 30 villes, de 11 régions.
- Troisième dépôt sur la plateforme www.circulationmusique.com 151 concerts déposés — 58 concerts en classique, 38 concerts en jazz, 21 concerts en musiques XX^e-XXI^e siècles, 23 concerts en musiques du monde, 11 en art vocal, dont 138 tout public et 13 en jeune public.
- Troisième rencontre de programmation pour les diffuseurs, avec la participation de six spécialistes en musique.
- Conception d'une formation pour le milieu de la musique et pour les diffuseurs : Portrait de la diffusion de la musique au Québec, qui présente la diffusion de la musique de concert par style et par région dans tout le Québec.
- Conception d'une formation et publication d'un module pour le milieu de la musique : *Vendre mais à quel prix ?*
- Conception de deux formations et publication de modules d'initiation aux styles musicaux pour les diffuseurs et travailleurs culturels : Musiques jazz au Québec et Musiques classiques.
- Conférences d'initiation aux styles musicaux pour les diffuseurs dans les réseaux : Accès Culture et ROSEQ.
- Développement de publics : séries de 11 conférences d'initiation aux styles musicaux en tournée au Québec dans 5 régions du Québec.
- Sixième Grand Rendez-vous de la musique, 3 et 4 juin 2015 : ateliers de formation, conférences, activités de réseautage. Présentation de cinq vitrines de concerts. L'événement a réuni 161 participants de 13 régions du Québec et présenté plus de 40 musiciens sur scène.

- Nouveau partenariat avec RIDEAU pour identifier les concerts déposés sur la plateforme dans le catalogue RIDEAU.
- Nouveau partenariat avec le projet de recherche-développement des publics de la musique au Québec de la Faculté de musique de l'Université de Montréal. Ce projet réunit des chercheurs et des professionnels du milieu de la musique et de la diffusion sur les problématiques de la fréquentation des concerts au Québec.
- Fréquentation jeune public : le CQM a été très actif sur le dossier de la fréquentation du concert jeune public. Après avoir organisé un bref sondage pour comprendre la réalité de ses membres et réuni la Table jeune public, l'équipe du CQM et deux représentants de la Table jeune public ont participé à une rencontre interdisciplinaire sur les enjeux de la diffusion pour jeune public. Le CQM a participé au Comité de concertation sur les sorties scolaires en milieu culturel et au dépôt d'un rapport aux sous-ministres du MCC et du MELS. Ce rapport sera soumis à la ministre de la Culture et des Communications.

4.3 L'Accro du mois

L'Accro du mois est un projet-pilote mis sur pied dans le cadre du partenariat du CQM avec La Fabrique culturelle, la nouvelle plateforme vidéo de Télé-Québec. Il vise à offrir une visibilité aux musiciens, à mettre l'accent sur les individus au-delà de leur image de musiciens, à présenter sur le Web la diversité des musiques de concert au Québec et à intéresser de nouveaux publics à notre discipline.

Lancées en octobre 2014, les 12 capsules *Accro* font découvrir, à chaque premier jour du mois, le coup de foudre, la première rencontre entre un musicien et son instrument ou son répertoire. Ces courts portraits de facture intimiste présentent les musiciens par l'entremise de récits personnels et de performances musicales.

À titre de partenaire majeur de La Fabrique culturelle, le CQM bénéficie d'un espace privilégié sur la plateforme, permettant également aux membres du CQM de diffuser du matériel vidéo déjà produit.

Pour 2014-2015, la page partenaire du CQM compte 36 capsules vidéo réparties comme suit : 12 capsules *Accro du mois* et 24 capsules vidéo des membres.

LES ACCROS DU MOIS

- Octobre : Frédéric Demers, trompettiste;
- Novembre : Madeleine Owen, théorbiste;
- Décembre : Dominic Boulianne, pianiste de Triosphère;
- Janvier : Marie-Josée Simard, percussionniste;
- Février : Isabelle Mathieu, pianiste;
- Mars : Lorraine Desmarais, pianiste de jazz;
- Avril : Marie-Hélène da Silva, violoniste du Moulin à Musique;
- Mai : Mélanie Barney, organiste;
- Juin : Sébastien Dufour, guitariste de Small World Project;
- Juillet : Caroline Tremblay, flûtiste de Flûte Alors !;
- Août : Marie-Chantal Leclair, saxophoniste de Quasar quatuor de saxophones;
- Septembre : Tim Brady, guitariste.

LES VIDÉOS DES MEMBRES

- Octobre : Ensemble à percussion Sixtrum et Studio de musique ancienne;
- Novembre : Arturo Parra et I Musici de Montréal;
- Décembre : La Mandragore et Buzz Cuivres;
- Janvier : Quatuor Molinari et Henri Oppenheim;
- Février : Ensemble Mosaique et collectif9;
- Mars : VivaVoce et ECM+;
- Avril : Opéra de Montréal et Jean-Félix Mailloux;
- Mai : SuperMusique et Marianne Trudel;
- Juin : Chants Libres et Les Violons du Roy;
- Juillet : Claire Gignac et Sébastien Deshaies;
- Août : Arion Orchestre Baroque et Adam Cicchillitti;
- Septembre : La Nef et Orchestre symphonique des jeunes de Montréal.

4.4 Musicora, le Salon de la musique

Alors qu'à l'hiver 2015 Paris inaugurerait la Philharmonie de Paris et rouvrirait les salles d'exposition de La Villette, une nouvelle équipe décidait de reprendre Musicora et de présenter une édition du Salon en février. Avec ce lieu récemment rénové et sur place une clientèle captive qui tourne autour de la Cité de la musique, nous avons l'espoir que ce nouveau départ permettrait au Salon de présenter une édition chaque année. Dans ce contexte, nous considérons important d'envoyer une petite délégation du CQM qui constaterait sur place l'intérêt de cette nouvelle mouture Musicora. Le Conseil des arts et des lettres, qui a toujours soutenu la présence collective à Musicora, a permis la réalisation de cette mission.

Pour mener à bien la mission, le CQM a délégué sa directrice générale, Sylvie Gamache, et la vice-présidente de son conseil d'administration, Édith Allaire. Le CQM a aussi bénéficié du regard de Marie-Catherine LaPointe, de l'agence d'artistes Boulev'Art inc., présente pour sa propre organisation et qui a accepté d'évaluer avec le CQM la pertinence de cette édition. Voici ce que nous devons retenir de ce Salon pour le moment :

- L'espace occupé cette année était beaucoup moindre que par les années passées (à La Villette);
 - les stands étaient en général très petits et peu aménagés;
 - le lieu ne semble pas avoir attiré la clientèle voulue;
 - le salon est définitivement tourné vers la musique classique et un peu vers le jazz;
 - les musiciens jouent dans des conditions correctes;
 - il y a absence de présence internationale;
 - il y a une bonne présence du public aux concerts;
 - les sujets traités lors des rencontres et débats venaient rejoindre plusieurs de nos propres enjeux.
- Là était l'intérêt de ce Salon;
- les lieux réservés aux professionnels offrent de belles possibilités pour les rencontres.
 - la soirée d'ouverture annoncée (sur invitation) a été un véritable échec.

Considérant ce qui précède, dont principalement le peu d'achalandage, nous croyons plus sage que le CQM reste un observateur à distance de ce Salon, sans s'y présenter pour l'édition annoncée de l'hiver prochain. Le CQM recommande aussi à ses membres de rester prudents avant de s'y investir en temps et en argent.

5. LES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

La représentation fait partie intégrante du rôle du Conseil québécois de la musique. En ce sens, et dans la mesure du possible, le CQM participe aux forums, colloques, comités et discussions pouvant avoir une influence sur le développement de la musique et l'accroissement de son rayonnement. Le personnel du CQM ainsi que ses administrateurs sont appelés régulièrement à participer à un très grand nombre d'événements tels que les lancements, conférences de presse, festivals, bourses et marchés, concerts.

Parmi les multiples activités de représentation, mentionnons en 2014-2015 la participation du CQM :

- aux rencontres du Conseil des arts et des lettres avec les associations (Montréal, juin);
- à la présentation du rapport annuel du Conseil des arts de Montréal (Montréal, juin);
- aux journées de rencontres d'Accès Culture (Montréal, mai);
- à la journée « Participation culturelle des jeunes », organisée par Culture Montréal, (mai);
- au huis clos du budget du Québec (Québec, mars);
- à la remise des prix du Conseil des arts et des lettres (Montréal, mars);
- à la bourse RIDEAU (Québec, février);
- aux activités de la bourse CINARS (Montréal, novembre);
- à la rencontre annuelle des associations du Conseil des arts du Canada (Ottawa, octobre);
- à la Journée sur la colline organisée par la Coalition canadienne des arts (Ottawa, octobre);
- à la Rencontre d'automne du ROSEQ (Rimouski, octobre);
- au colloque du ROSEQ portant sur le jeune public (Rimouski, octobre);
- aux journées de rencontre de Réseau Scènes (Saint-Jean-sur-Richelieu, septembre);
- au dévoilement du Plan culturel numérique du Gouvernement du Québec (Québec, septembre);
- au colloque *Vision Québec* (Québec, septembre);
- aux conférences de l'automne et du printemps du CORIM (ministre Christine St-Pierre, ministre Hélène David et directeur général du CAC, Simon Breault).

5.1 La concertation avec le milieu artistique

Le travail de concertation avec d'autres organismes culturels revêt une importance de premier plan au CQM. La direction générale et certains élus sont appelés régulièrement à participer à des travaux avec des groupes ou des comités interdisciplinaires. En fait, le CQM participe à de très nombreux débats et discussions portant sur la culture et plus particulièrement sur les arts de la scène. Il collabore donc très activement à de nombreux dossiers ayant trait au développement de la discipline qu'il représente, avec l'objectif d'accroître la concertation et les échanges entre les associations professionnelles d'artistes, les regroupements nationaux et les organismes de services. Ainsi, le CQM est membre de plusieurs organisations et instances, et participe à plusieurs de leurs activités. Mentionnons à ce propos la Coalition canadienne des arts, Culture Montréal, Les Arts et la Ville, Compétence Culture (ex-CQRHC), le Comité consultatif sur le disque et les arts de la scène de l'Observatoire de la culture, le Comité de formation continue de Montréal (Emploi-Québec) et le Groupe de travail sur la fréquentation des arts de la scène.

5.1.1 Le Mouvement pour les arts et les lettres

Membre fondateur du Mouvement pour les arts et les lettres (M.A.L.), le CQM poursuit toujours son engagement au sein du Mouvement. Il fait partie du comité stratégique et y joue un rôle des plus actifs, une grande partie des réunions se déroulant d'ailleurs dans ses bureaux. De plus, il administre les finances liées aux activités de la coalition. Rappelons que l'objectif principal de cette coalition demeure l'augmentation des budgets gouvernementaux consacrés aux arts et aux lettres, plus spécifiquement les crédits accordés aux conseils des arts. La coalition demeure toutefois vigilante quant à d'autres dossiers qui viendraient toucher l'amélioration des conditions de vie et de pratique des artistes et des travailleurs culturels.

L'année qui se termine aura été encore une fois des plus exigeantes dans le cadre d'une période basée sur le redressement des finances publiques et l'annonce de la révision de tous les programmes des ministères québécois. Dans le contexte qui prédomine, le Mouvement choisit en début d'année de se faire plutôt discret sur la place publique et opte davantage pour un travail en amont avec le ministère de la Culture et des Communications. Si, lors du budget de mars 2015, rien ne nous indique que des coupes seront imposées au CALQ, à la fin juin, le CQM apprenait que le CALQ voyait son budget amputé de 2,5 millions de dollars et que l'ensemble des associations culturelles subissait une baisse de subventions.

Résumé des actions 2014-2015 :

- Douze réunions statutaires;
- une participation à la Journée de mobilisation sur la colline parlementaire à Ottawa (octobre);
- la présence aux huis clos du budget provincial (mars 2015);
- la publication de trois communiqués concernant le budget du Québec (mars 2015) et les coupes de 2,5 millions de dollars au CALQ (juin 2015);
- plusieurs rencontres avec des instances politiques;
- la participation à une quinzaine d'entrevues avec les médias;
- l'envoi de nombreuses lettres aux élus provinciaux et fédéraux.

6. LES PERSPECTIVES 2015-2016

L'année qui vient en sera une de transition avec la venue d'un nouveau directeur général en octobre prochain. Celui-ci sera solidement appuyé par une équipe stable et un conseil d'administration dont ses membres connaissent tous bien les dossiers et ont fait preuve de professionnalisme et de grandes compétences année après année. Tout en poursuivant les grands objectifs du CQM, ce directeur général aura le loisir de développer de nouvelles avenues et de nouveaux partenariats.

Les coupes des subventions de fonctionnement à la hauteur de 12,5 % annoncées en juin dernier à toutes les associations culturelles soutenues par le CALQ privent le CQM de 33 000 \$ pour l'année qui vient. Cette coupe entraînera certes des changements dans notre offre de services pour 2015-2016. Toutefois, la direction générale et le conseil d'administration ont fait un exercice sérieux de priorisation durant l'été et ont vu à ce que ces coupes affectent le moins possible la communauté musicale.

Ainsi, nous poursuivons la plupart de nos activités et services tout en demeurant à l'affût de nouvelles opportunités à offrir à nos membres. Si nous ne pouvons poursuivre la production de capsules vidéo pour La Fabrique culturelle de Télé-Québec, nous conserverons notre partenariat avec la diffusion de vidéos fournies par nos membres. Des détails quant au fonctionnement de ce projet seront annoncés au cours de l'automne. Nous devons aussi suspendre d'ici la période des Fêtes notre partenariat avec *La Scena Musicale*, nous verrons cependant à poursuivre la production d'un calendrier mensuel des concerts de nos membres, qui sera diffusé sur notre site Internet.

Le service Circulation de la musique poursuit son développement. Cette année, 14 concerts de la plateforme du CQM seront présentés chez 40 diffuseurs pour un total de 78 représentations. Une quinzaine de régions seront visitées lors de cette tournée. Nous connaissons cet automne le budget disponible pour ce service et nous serons alors en mesure de confirmer les montants disponibles pour l'aide à l'audace aux participants. S'ajouteront à cette offre de concerts de nouveaux ateliers d'initiation à la musique destinés à sensibiliser les diffuseurs pluridisciplinaires et leurs publics à nos musiques de concert. Musiciens et diffuseurs seront invités au Septième Grand Rendez-vous en juin 2016 et nous prévoyons présenter à nouveau quelques vitrines de concerts lors de l'événement.

Comme par les années passées, une panoplie d'ateliers de formation et des accompagnements professionnels personnalisés seront offerts aux musiciens et gestionnaires. De plus, nous publierons deux nouveaux modules d'initiation à la musique, soit *Musique du XVIII^e siècle : le Classique* et *Musique Médiévale*. Une petite partie du budget du CQM sera encore cette année consacrée à l'aide à la gestion des petites organisations membres du CQM.

Le contexte politique et économique qui existe au Québec comme au Canada nous amènera certes à intervenir privément ou publiquement afin d'assurer à notre communauté l'essor qu'elle mérite. Diverses réformes dans les programmes de soutien aux arts, une possible révision de la politique culturelle du Québec, des transformations majeures dans certains ministères et instances régionales nous laissent croire à une année qui, encore une fois, exigera vigilance et clairvoyance. Nous maintiendrons donc notre haut niveau de concertation interdisciplinaire en participant activement aux divers forums, coalitions et tables de concertation.

Au nom de toute l'équipe du CQM, je vous souhaite une très belle année !



Sylvie Gamache, directrice générale | Septembre 2015

ANNEXES

ANNEXE I

Liste des membres du conseil d'administration

2014-2015

Annexe I - Liste des membres du conseil d'administration 2014-2015

COMITÉ DE DIRECTION

Président

Robert Leroux

Musicien

1^{re} vice-présidente

Édith Allaire

Directrice artistique adjointe

Domaine Forget

2^e vice-président

Normand Forget

Hautboïste et directeur général

Nouvel Ensemble Moderne (NEM)

Trésorière

Claudia Morissette

Directrice des opérations artistiques

Jeunesses Musicales du Canada

Secrétaire

Danielle Boucher

Conseillère pédagogique, spécialiste en science de l'éducation, resp. des concerts et des comm.

Conservatoire de musique de Montréal

ADMINISTRATEURS

Alex Benjamin

Directeur artistique

Festival de Lanaudière

Marie-Hélène Gagnon

Directrice générale

Musique de chambre à Sainte-Pétronille

Directrice administrative

Erreur de type 27

Pierre Labbé

Musicien, compositeur et directeur artistique

Sacré Tympan

Anick Lessard

Vice-doyenne à l'enseignement

et au développement

École de musique de l'Université de Sherbrooke

Yves Léveillé

Musicien et directeur artistique

Productions Yves Léveillé

Carole Meneghel

Trad. a., LL.B., violoniste et associée

Apollonia, S.E.N.C.

Laurent Patenaude

Directeur principal de l'administration artistique

Les Violons du Roy

Marie-Laurence Primeau

Musicienne

Flûte Alors !

Marie-Pierre Rolland

Directrice générale

Orchestre symphonique de Laval

Elin Soderstrom

Adjointe, Avancement universitaire

École de musique Schulich de l'Université McGill

ANNEXE II

États financiers

2014-2015